



Renouvellement du plan Ensemble pour vaincre la pauvreté en 2019

Présentation à la Société de l'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick

Le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick est un organisme d'étude et de consultation indépendant sur les questions qui revêtent une importance, intéressent ou préoccupent les femmes et qui concernent leur égalité réelle. Ses objectifs sont les suivants :

- a) être un organisme indépendant qui fournit au ministre des conseils sur les questions qui revêtent une importance pour les femmes et qui concernent leur égalité réelle;
- b) attirer l'attention du gouvernement et du public sur les questions qui intéressent et préoccupent les femmes et qui concernent leur égalité réelle;
- c) inclure et mobiliser les femmes d'identités, d'expériences et de communautés diverses, les groupes de femmes et la société en général;
- d) agir de façon stratégique et fournir des conseils sur les questions d'actualité et d'avenir;
- e) représenter les femmes du Nouveau-Brunswick.

Dans l'atteinte de ces objectifs, le Conseil peut mener ou faire faire des recherches, et publier des rapports, des études et des recommandations.

Les travaux du Conseil sont dirigés par des membres bénévoles nommés, qui comprennent des organisations et des femmes individuelles. Ces travaux sont accomplis par une équipe qui se compose d'un petit effectif.

Résonances

Cette présentation fera souvent référence aux résultats de Résonances, la récente initiative d'engagement public du Conseil. Par la voie de Résonances, le Conseil a recueilli auprès de plus de 1 300 femmes du Nouveau-Brunswick des renseignements portant sur leur vécu, leurs priorités et leurs idées. Le Conseil a aussi recueilli des renseignements auprès de plus de 35 organisations, initiatives et coalitions qui offrent des services et appuient les femmes et qui militent pour l'égalité des genres. Ces groupes ont partagé leurs objectifs, leurs forces et leurs défis avec le Conseil.

Entre autres, le Conseil a demandé aux femmes de cibler les enjeux les plus importants devant être abordés afin d'améliorer la vie des femmes du Nouveau-Brunswick en tant que groupe, ainsi que les problèmes les plus importants auxquels elles sont confrontées en tant que femmes vivant au Nouveau-Brunswick au cours des 12 derniers mois. Les questions ont fait ressortir cinq domaines interdépendants qui ont été jugés prioritaires pour les femmes du Nouveau-Brunswick : la santé, l'accès aux soins et la fourniture de soins, la sécurité économique et l'emploi, la sécurité et la violence, et l'inégalité de genre et la discrimination.

Les résultats détaillés, les témoignages et les idées de ces femmes, ainsi que des renseignements démographiques sur les participantes et de l'information sur la méthodologie de recherche se trouvent au resonatenbresonances.ca. Les citations dans le présent mémoire sont tirées directement de celles déposées par les participantes, et n'ont pas été modifiées, sauf traduction; les citations traduites sont marquées d'un astérisque.

La pauvreté comme enjeu d'égalité de genre

Dans Résonances, la pauvreté et la satisfaction des besoins fondamentaux ont été recensées comme des enjeux particuliers au sein du domaine de priorité de la sécurité économique et de l'emploi (les salaires et l'équité salariale étaient les autres). Résonances a aussi confirmé que le genre définit la pauvreté vécue.

Au Nouveau-Brunswick, les femmes connaissent un taux de pauvreté légèrement plus élevé que les hommes. Selon le seuil de pauvreté officiel au Canada établi par la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation, 10 % des femmes vivaient dans la pauvreté au Nouveau-Brunswick en 2017, par rapport à 9 % des hommes.¹

La différence fondée sur le genre en matière de taux de pauvreté est plus prononcée dans certaines populations; par exemple, 45 %² des enfants vivant dans un ménage monoparental se trouvent sous la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation et 80 %³ des ménages monoparentaux au Nouveau-Brunswick sont dirigés par une femme.

Dans Résonances, certaines populations de femmes étaient plus susceptibles que d'autres d'indiquer des problèmes liés à ce domaine comme étant des priorités ou des sources de stress dans leur vie. Par exemple :

- Les femmes séparées, divorcées ou veuves ont soulevé les problèmes de sécurité économique (notamment la pauvreté, le logement, l'équité salariale et l'emploi) comme étant des enjeux devant être abordés pour améliorer la vie des femmes en général et leur vie individuelle.
- Les femmes ayant des enfants et les tutrices étaient un peu plus susceptibles que les femmes sans enfants ou non-tutrices de soulever des enjeux liés à la pauvreté et à la satisfaction des besoins fondamentaux (y compris le logement, la sécurité alimentaire et le transport) comme

étant des enjeux devant être abordés pour améliorer la situation des femmes au Nouveau-Brunswick et ayant touché leur vie au cours des 12 derniers mois. Environ un tiers des femmes sans enfant ou non-tutrices ont indiqué que l'argent est l'enjeu qui leur cause quotidiennement le plus de stress ou d'inquiétude.

- Chez les femmes autochtones, les défis liés à la satisfaction des besoins de base (y compris la pauvreté, le logement et le transport) étaient des enjeux principaux à aborder pour améliorer la vie des femmes du Nouveau-Brunswick en général et des enjeux principaux qu'elles ont vécus au cours des 12 derniers mois.
- Les femmes ayant un handicap, les femmes confrontées à des problèmes de santé mentale et les femmes vivant ces deux expériences ont indiqué que l'argent était le domaine de leur vie qui leur causait le plus de stress quotidien.

« La pauvreté est l'un des plus grands facteurs contraignants dans la vie d'une femme; elle est susceptible de se répercuter sur l'accès aux services, sur la capacité de changer la situation scolaire ou professionnelle de la personne, et de réduire les choix à la portée des femmes. »*

Recommandations en réponse aux questions de la consultation

Bien que lutter contre la pauvreté soit une responsabilité partagée, apporter des changements à l'échelle systémique et institutionnelle peut avoir une incidence plus vaste que des mesures individuelles.⁴ Pour cela, et en raison de ses capacités limitées, les réponses du Conseil à la consultation sont essentiellement des recommandations pour le gouvernement et les entreprises.

¹ Statistique Canada, Tableau 11-10-0135-01 *Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique* (tableau).

² Statistique Canada, Tableau 11-10-0135-01 *Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique* (tableau).

³ Statistique Canada, Profil du recensement, 2016.

⁴ S. Alexander Haslam, *Psychology in Organizations: The Social Identity Approach*, Londres, SAGE, 2012.

Gouvernement

Outils fondés sur le genre en matière de politiques et de budget

Les outils comme l'analyse comparative selon le genre et la budgétisation fondée sur le genre évaluent comment certaines populations vivent les politiques, programmes et initiatives différemment des autres. En plus du genre, ces outils étudient les facteurs qui s'entrecroisent comme l'âge, le lieu, le niveau de revenu, la race, la culture, la capacité et la langue. L'utilisation de ces outils permettra de veiller à ce que toutes les politiques, et non seulement celles conçues précisément pour lutter contre la pauvreté, tiennent compte de la situation économique. Leur utilisation permettra aussi de s'assurer de reconnaître que les personnes vivant dans la pauvreté ne forment pas un groupe homogène et que leur vie est façonnée par une multitude de facteurs. Il est crucial que ces outils soient utilisés comme partie intégrante des processus de budgétisation et d'établissement de politiques, plutôt que comme moyens d'évaluation des incidences après coup.

Les bienfaits sociaux et économiques de l'utilisation de ces outils sont multiples. Puisqu'ils assurent un soutien pour ceux qui en ont besoin le plus, ils mènent à des politiques et budgets plus efficaces. Ils permettent de s'assurer que le gouvernement s'attaque aux inégalités et non qu'il les perpétue. Leur utilisation nécessite aussi de collaborer avec les organisations de la société civile, ce qui mène à une gouvernance d'autant plus démocratique.

Le gouvernement fédéral, plusieurs gouvernements provinciaux et de nombreuses municipalités se servent de l'analyse comparative selon le genre pour éclairer leurs processus d'élaboration des politiques depuis plus de 20 ans. Le gouvernement fédéral a aussi intégré un énoncé sur l'égalité de genre dans son budget de 2017, et a utilisé la budgétisation fondée

sur le genre pour la première fois en 2018. En janvier 2016, le gouvernement provincial a annoncé que l'analyse comparative selon le genre faisait maintenant partie de son processus décisionnel; il a aussi mis un de ses outils d'analyse comparative selon le genre à la disposition du public en 2017.

Recommandation : Le Conseil réitère sa recommandation au gouvernement provincial qu'il devrait élaborer et mettre en oeuvre un processus de budgétisation fondée sur le genre, fournir au public davantage de renseignements sur son utilisation de l'analyse comparative selon le genre, et publier l'information qui découle de ces processus. Le Conseil étend cette recommandation aux administrations municipales aussi. Le Conseil recommande aussi que l'analyse comparative selon le genre éclaire le plan de réduction de la pauvreté renouvelé.

Salaires

La disparité salariale entre les hommes et les femmes est un facteur clé de la pauvreté et de l'insécurité économique des femmes. Au Nouveau-Brunswick, l'écart salarial horaire moyen en 2017 était de 7,4 %; en moyenne, les femmes du Nouveau-Brunswick gagnaient 92.6 cents pour chaque dollar gagné par les hommes. Lorsqu'on se penche sur les niveaux de revenu moyen annuel, toutefois, l'écart est plus grand : le revenu annuel médian des femmes équivaut à seulement 68 % de celui des hommes.⁵ Ceci est relié au fait que les femmes soient surreprésentées parmi les travailleurs à temps partiel⁶ (les femmes représentent la moitié des travailleurs à temps plein, mais 70 % des travailleurs à temps partiel⁷). Ces disparités grandissent encore plus lorsque d'autres facteurs démographiques, comme la race ou le statut de nouvel arrivant sont ajoutés à celui du genre. Dans Résonances, les femmes ont indiqué le salaire comme domaine de préoccupation particulier.

⁵ Statistique Canada, Tableau 11-10-0008-01 *Déclarants et dépendants selon le revenu total, le sexe et l'âge* (tableau).

⁶ Statistique Canada, Tableau 14-10-0043-01 *Moyenne des heures habituellement et effectivement travaillées durant la semaine de référence selon le genre de travail (temps plein et temps partiel), données annuelles* (tableau).

⁷ <https://www.emploisnb.ca/sites/default/files/images/infographic/2018-08-31-profile-of-nb-labour-force-2017-fr.pdf>.

« ... le travail traditionnellement féminin est mal payé. Par exemple, les éducatrices à la petite enfance, le personnel des soins à domicile et les services de nettoyage sont tous faiblement rémunérées comparativement aux emplois traditionnellement masculins. De plus, lorsque les femmes font leur entrée dans un domaine masculin, on s'attend d'elles qu'elles adoptent les façons de faire masculines, même si ces comportements n'ont rien à voir avec le travail lui-même. »*

« Payez les femmes adéquatement pour leur travail, particulièrement dans les domaines à prédominance féminine, comme les garderies, les soins aux personnes âgées et le domaine de la santé. Payer une femme à peine plus que le salaire minimum lui fait sentir qu'on ne veut pas d'elle, qu'on n'a pas besoin d'elle, qu'on ne reconnaît pas son travail »*

La surreprésentation des femmes dans des emplois à temps partiel est probablement liée au fait que les femmes continuent de porter une part plus importante du fardeau des tâches et responsabilités ménagères que les hommes⁸ et sont plus susceptibles que les hommes de fournir la majorité des soins non rémunérés au sein de leur famille. Cette situation est imputable aux stéréotypes de longue date selon lesquels la prestation des soins est une affaire de femmes.

Non seulement le stéréotype impose ces tâches aux femmes, mais il garantit qu'il soit considéré comme nécessitant peu de qualifications et de faible valeur. Donc lorsque les tâches sont rémunérées, la rémunération est faible et les conditions d'emploi sont précaires. Dans Résonances, beaucoup de femmes ont souligné que, lorsque les tâches de soins sont payées, elles sont généralement assurées par des femmes gagnant un faible salaire comme personnel des soins à domicile

« Une mère seule vivant en milieu rural, sans aide de la famille (sur le plan financier ou autre) et dans une communauté sans service de transport public, qui travaille 40 heures par semaine au salaire minimum ne peut régler les frais de loyer, de garderie, de transport et de subsistance et avoir encore de quoi payer l'épicerie. Les mères seules ne dépendent pas de l'aide sociale parce qu'elles ne veulent pas travailler. Elles y recourent parce qu'elles savent calculer. »*

« Une mère seule fuyant un partenaire violent et père de son enfant est incapable d'obtenir un service de garde raisonnable, fiable et abordable; incapable d'obtenir une condition de vie sécuritaire et abordable; incapable d'obtenir un emploi à un salaire de subsistance juste qui permet de payer les frais de garderie ou à des heures auxquelles un service de garde est ouvert. Aucun service de garde n'est offert en dehors des plages horaires de 8 à 4 ou de 9 à 5 du lundi au vendredi. Aucune assurance médicament ou assurance pour soins dentaires ou soins de la vue non plus avec tout cela. »*

ou d'organismes à but non lucratif. La rémunération ne correspond pas à la valeur du travail – elle est inéquitable et contribue parmi d'autres facteurs à l'écart salarial. Dans Résonances, les femmes ont aussi nommé l'équité salariale comme un enjeu spécifique relevant du domaine de priorité de la sécurité économique et de l'emploi.

Selon les données de 2017, les femmes représentaient 57 % des emplois au salaire minimum dans la province⁹ – et le nombre de femmes gagnant le salaire minimum grossit¹⁰. La majorité des emplois au salaire minimum se rattachent à des tâches traditionnellement associées

⁸ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/54931-fra.htm>.

⁹ <https://www.nbjobs.ca/sites/default/files/pdf/2018-12-10-2018minimumwagereport-fr.pdf>.

¹⁰ <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/WEB-EDF/pdf/fr/Equality%20Profile%202016-PDF-F.pdf>.

aux femmes, comme la vente au détail, le service à la clientèle, le soutien administratif ou aux ventes, l'accueil et les services d'alimentation.

À 11,25 \$ l'heure, le salaire minimum actuel au Nouveau-Brunswick n'est pas ce qui est convenu d'appeler un salaire de subsistance. Le Centre canadien de politiques alternatives définit le salaire de subsistance comme étant « le taux de rémunération permettant à une travailleuse ou un travailleur de combler ses besoins fondamentaux afin d'avoir une qualité de vie à peine décente » (traduction libre).¹¹ Bien que le coût de la satisfaction des besoins fondamentaux d'un ménage varie selon l'emplacement et la taille du foyer, pour la plupart des salariés travaillant à temps plein au salaire minimum au Nouveau-Brunswick, celui-ci n'est pas suffisant pour leur donner un revenu qui leur permet de dépasser la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation.

Un salaire minimum de 15 \$ l'heure est largement préconisé par des groupes de la société civile. Les gouvernements de l'Alberta et de la Colombie-Britannique se sont récemment engagés à faire passer leur salaire minimum à 15 \$ au cours des prochaines années. En prévision des récentes élections provinciales, neuf organisations de la société civile du Nouveau-Brunswick ont élaboré une plateforme électorale progressiste qui recommandait un salaire minimum de 15,25 \$ d'ici 2022.

Le Saint John Human Development Council a calculé que le salaire minimum de subsistance à Saint John en 2018 s'élevait à 18,18 \$ l'heure. Ce montant est fondé sur un budget modeste qui ne permet pas d'épargner. Bien que Saint John ne soit pas la ville la plus abordable au Nouveau-Brunswick, elle n'est pas non plus la plus dispendieuse (selon la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation, les régions rurales et les petits centres de population au Nouveau-Brunswick ont un seuil de pauvreté plus

élevé que Saint John). Il convient également de noter que la plupart des emplois au salaire minimum ne sont pas assortis d'un régime de retraite ou autres avantages sociaux. Une telle situation accentue la vulnérabilité économique des travailleuses et travailleurs au salaire minimum et, par conséquent, a une incidence sur leur santé, leur sécurité personnelle et leur revenu tout au long de la vie.

Recommandation : Le Conseil recommande d'étendre la loi sur l'équité salariale actuelle pour qu'elle s'applique aussi au secteur privé. Cela aurait non seulement pour effet d'améliorer immédiatement les salaires, mais ferait aussi hausser les revenus gagnés par les travailleuses et travailleurs tout au long de leur vie, ce qui aiderait à veiller à ce que les femmes ne vieillissent pas dans la pauvreté. En 2017, l'Institute for Women's Policy Research a mené une étude qui a constaté que l'équité salariale permettrait de réduire de moitié le taux de pauvreté des travailleuses et travailleurs.¹²

Recommandation : Le Conseil recommande au gouvernement de rapprocher le salaire minimum d'un salaire de subsistance. En plus de diminuer l'insécurité économique des femmes, cela permettrait de s'attaquer à la sous-évaluation systémique du travail des femmes (et du travail perçus comme étant féminins), ce qui soutiendrait les efforts plus importants pour mettre fin à la discrimination fondée sur le genre.

Reconnaître et soutenir le travail non rémunéré

Le Nouveau-Brunswick cherche à s'attaquer aux enjeux complexes comme la pauvreté, le vieillissement de la population et la pression croissante sur le système de santé. Les solutions se concentrent sur des approches communautaires plutôt que des interventions institutionnelles. Bien que cela soit positif, ces approches risquent d'accroître le fardeau du travail

¹¹ <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Ontario%20Office/2012/10/Enhancing%20Democratic%20Citizenship.pdf>.

¹² Hartman, Hayes, Huang et Milli. 2017. *The Impact of Equal Pay on Poverty and the Economy* Institute for Women's Policy Research.

non rémunéré sur les collectivités, les familles et les personnes – un type de travail qui est plus susceptible d’être accompli par des femmes, comme nous le savons. Au Nouveau-Brunswick :

- 84 % des femmes passent 15 heures par semaine à réaliser des tâches ménagères, comparativement à 72 % des hommes¹³;
- 30 % des femmes passent 10 heures ou plus par semaine à prendre soin d’un ami ou d’un membre de leur famille ayant une maladie de longue durée, un handicap ou des besoins associés au vieillissement, comparativement à 23 % des hommes¹⁴;
- 20 % des femmes passent 15 heures par semaine ou plus à s’occuper des enfants, comparativement à 13 % des hommes.¹⁵

Dans Résonances, prendre soin d’amis ou de membres de sa famille (et les défis liés à l’équilibre travail-vie personnelle) a été recensé comme un enjeu particulier au sein du domaine de priorité de l’accès aux soins et la fourniture de soins. Les témoignages ont soulevé que cet enjeu se recoupait souvent avec l’épuisement, le surmenage et des problèmes de santé (ainsi qu’avec l’incapacité d’accéder à des services pour régler de tels problèmes).

Recommandation : Dans le cadre du renouvellement de son plan de réduction de la pauvreté et de ses efforts en vue de s’attaquer à des défis comme le vieillissement de la population de la province, le gouvernement doit étudier comment les réductions dans les services ou la dépendance accrue sur la collectivité, la famille et les personnes se traduiront probablement par une augmentation du travail non rémunéré effectué par des femmes. Une analyse comparative selon le genre et la budgétisation fondée sur le genre appuieraient de tels efforts.

« La surcharge de travail ne touche pas que les femmes. Toutefois, comme les femmes accomplissent généralement la majeure partie des tâches ménagères et s’occupent des enfants et des parents, il leur reste peu de temps pour elles-mêmes. Au cours de la dernière année, j’ai vu des femmes fortes, habituellement en santé, être épuisées et souffrir de dépression et d’anxiété, ainsi que de maladies physiques, parce qu’elles ne réussissent tout simplement pas à tenir le coup et n’ont pas les moyens de quitter leur emploi du jour au lendemain. Et il n’y a pas vraiment de choix de mesures d’adaptation... On nous dit qu’on doit simplement travailler plus intelligemment... »*

« Les autorités semblent ignorer les énormes responsabilités qui reposent sur les épaules des femmes qui doivent s’occuper de leurs parents vieillissants. Cela prend du temps, devoir se déplacer régulièrement... Je me sens prise entre mes enfants et les besoins grandissants de mes parents... »*

Aide sociale

Les prestations d’aide sociale au Nouveau-Brunswick sont inférieures à la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation. Non seulement ces faibles prestations ne répondent pas aux besoins des bénéficiaires, mais elles sont irrationnelles sur le plan financier étant donné les coûts à long terme pour le gouvernement qu’engendrent les personnes vivant dans la pauvreté.

¹³ Statistique Canada, Tableau 45-10-0014-01 *Moyenne de temps consacré en heures par jour à diverses activités par groupe d’âge et sexe, 15 ans et plus, Canada et provinces* (tableau).

¹⁴ Statistique Canada, Tableau 44-10-0009-01 *Fournir de l’aide à un membre de la famille ou un ami ayant un problème de santé de longue durée, une incapacité ou des besoins liés au vieillissement selon le sexe et le revenu du ménage* (tableau).

¹⁵ Statistique Canada, Tableau 45-10-0014-01 *Moyenne de temps consacré en heures par jour à diverses activités par groupe d’âge et sexe, 15 ans et plus, Canada et provinces* (tableau).

Vivre dans la pauvreté est corrélé à de mauvais résultats relatifs à la santé physique et mentale et à une vulnérabilité accrue à la violence.¹⁶ Par conséquent, accroître la sécurité économique des bénéficiaires de l'aide sociale peut réduire les coûts des soins de santé et des services sociaux défrayés par la province.

Recommandation : Le Conseil recommande de planifier des hausses graduelles des prestations d'aide sociale afin de les amener au niveau de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation.

Soins de santé

Dans Résonances, les femmes ont ciblé la santé comme domaine de priorité. Elles y ont fait ressortir trois enjeux sous-jacents : l'accès aux services de soins et de soutien en santé mentale, l'accès aux soins de santé génésique et la satisfaction des besoins fondamentaux en matière de soins de santé. Les enjeux liés aux soins de santé étaient également les réponses les plus courantes aux questions de Résonances sur ce qui pourrait être une chose à modifier pour améliorer la vie des femmes du Nouveau-Brunswick et ce qui pourrait être une chose à modifier pour améliorer leur propre vie. Les femmes ont aussi souligné que les services de santé sont souvent paternalistes et non axés sur le patient. Le manque d'accès aux soins de santé a été associé à une incapacité à intégrer le marché du travail.

Recommandation : Le Conseil recommande d'améliorer l'accès aux soins de santé primaires, de santé génésique (primaires et spécialisés) et de santé mentale. Le Conseil recommande aussi que les soins de santé soient plus axés sur les clients.

Logement

L'itinérance des femmes au Canada est souvent invisible, parce que les tentatives en vue de la mesurer se fondent sur le recensement des gens vivant dans la rue ou

« La pauvreté et une mauvaise santé vont main dans la main. Quand on est pauvre, on ne peut pas se payer les nécessités de la vie qui ont un effet sur la santé comme de bons aliments, des médicaments, le transport pour aller aux rendez-vous, etc. Tout cela est interdépendant. »*

« Je n'arrive pas à trouver de travail parce que je souffre d'épilepsie et de dépression. Je ne peux pas conduire à cause de mes convulsions. Je ne peux pas payer les frais de garderie parce que je n'ai pas d'emploi... vous voyez le cercle vicieux. » *

« Beaucoup de gens n'ont pas accès à un médecin de famille et dépendent du service d'urgence ou des cliniques sans rendez-vous. Ce n'est pas une bonne façon de fournir des soins de santé, car l'accès à des choses simples, comme les méthodes contraceptives ou les médicaments pour les maladies chroniques, est plus compliqué qu'il devrait l'être, et je suis certaine que cela coûte plus cher au système à long terme »*

utilisant les refuges.¹⁷ Ces recensements ne parviennent souvent pas à compter les femmes, étant donné qu'elles sont plus susceptibles de passer la nuit sur le divan d'une connaissance ou de loger chez des amis ou de la famille plutôt que de dormir dehors ou de fréquenter les refuges, particulièrement si elles ont des enfants. Les femmes peuvent aussi être en situation de logement précaire, en payant tellement en loyer qu'elles n'ont pas assez d'argent pour se payer les autres nécessités et sont constamment

¹⁶ Organisation mondiale de la Santé, *Comblant le fossé en une génération : instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé : rapport final de la Commission des déterminants sociaux de la santé*, Genève, OMS, 2009.

¹⁷ Annie Duchesne, *Women and Homelessness in Canada; A Brief Review of the Literature*, [Montréal], McGill Centre for Research on Children and Families, 2015.

menacées d'expulsion.¹⁸ L'insécurité économique et les problèmes de logement peuvent aussi empêcher les femmes et leurs enfants de s'enfuir de situations de violence. Les femmes qui couchent chez des amis soir après soir risquent de vivre de l'exploitation sexuelle en devant échanger des faveurs sexuelles pour un abri.

Recommandation : Le Conseil recommande que les plans en matière de logement au Nouveau-Brunswick soient élaborés à l'aide de l'analyse comparative selon le genre et qu'ils reprennent l'engagement de la Stratégie nationale sur le logement de voir au moins 25 % des investissements viser les besoins particuliers des femmes et des filles.

Garde des enfants

Lorsque les services de garde des enfants sont accessibles, abordables et de grande qualité, l'intégration des femmes au marché du travail augmente. L'intégration au marché du travail signifie une hausse des revenus au cours de la vie, ce qui mène à des meilleurs résultats relatifs à la santé. Cela, évidemment, se traduit en recettes fiscales et en économies au niveau du système de santé pour le gouvernement.

Des services de garde de grande qualité permettent aussi d'égaliser les règles du jeu pour les enfants qui sont marginalisés en raison de la pauvreté et qui, autrement, entreraient dans le système scolaire avec un désavantage. Pour eux, cela contribue à de meilleurs résultats scolaires et de meilleures perspectives d'emploi.

Recommandation : Le Conseil recommande que le gouvernement continue le déploiement du Plan d'action pour les services de garderie éducatifs, mais qu'il envisage aussi d'inclure le coût des services de garde après l'école dans le calcul des

« J'étais prise dans le cycle de pauvreté pendant de nombreuses années, incapable de participer ou de contribuer pleinement à ma collectivité en raison de diverses contraintes. Obtenir un logement abordable par l'intermédiaire d'Habitation NB a changé ma vie. Même avec une telle augmentation du revenu de mon ménage, ça m'a pris de nombreuses années avant de reprendre ma vie en main. »*

« J'ai l'impression que le gouvernement (tous les gouvernements, pas seulement celui qui est en place) n'apprécie pas complètement que la plupart des services communautaires sont offerts par des femmes sous-payées... plus le gouvernement se fie aux services sans but lucratif pour se décharger de ses responsabilités, plus les femmes en subissent les effets, y compris les problèmes de santé physique et mentale, les problèmes de pauvreté et de garde d'enfants et plus. » *

subventions, des mesures d'incitation pour créer des places en garderie pour les enfants de 0 à 15 mois, et de passer à un système de garderies sans but lucratif.

Organismes communautaires sans but lucratif

Les organismes communautaires sans but lucratif (c.-à-d. les organismes à but non lucratif et de bienfaisance) jouent un rôle crucial dans l'inclusion

¹⁸ Carolyn Whitzman, « *Making the Invisible Visible: Canadian Women, Homelessness, and Health Outside the "Big City"* », dans J. David Hulchanski, Philippa Campsie, Shirley Chau, Stephen Hwang et Emily Paradis, dir., *Finding Home: Policy Options for Addressing Homelessness in Canada* (en ligne), Toronto, Cities Centre, University of Toronto, chapitre 4.3 de l'ouvrage, <https://www.homelesshub.ca/resource/finding-home-policy-options-addressing-homelessness-canada>.

sociale. Le sondage de Résonances a demandé aux participantes ce qui réussit à améliorer la vie des femmes au Nouveau-Brunswick. Près de la moitié des réponses étaient : les organisations consacrées (ou ayant des programmes consacrés) aux femmes ou aux enjeux liés au genre.

Beaucoup de ces organisations fournissent des services et de l'aide pour s'attaquer directement ou indirectement aux incidences de la pauvreté, comme le logement ou l'emploi, ou aux problèmes qui viennent se recouper à la pauvreté vécue par les femmes ou qui l'aggravent, comme la violence basée sur le genre ou la santé mentale.

Par la voie de Résonances, des représentant-e-s d'organisations ont souvent parlé du manque de financement de base ou de fonctionnement ainsi que du temps et des efforts consacrés afin de demander et de garder le financement. Les participant-e-s ont établi un lien entre ces difficultés et les hauts taux de roulement et d'épuisement du personnel à cause de la grosse charge de travail et de la précarité du financement à court terme, ainsi qu'à la réduction du temps et des ressources consacrés aux services directs et à d'autres activités prévues dans le mandat. Les organisations ont aussi décrit les difficultés avec l'engagement des gouvernements et des institutions, ainsi que les défis internes liés à l'inclusion.

Recommandation : Le Conseil recommande que le gouvernement adopte des modèles de financement de fonctionnement à long terme viables pour les organisations et initiatives communautaires sans but lucratif afin de soutenir la prestation de services, le renforcement des capacités internes et la hausse des salaires du personnel. Le gouvernement devrait aussi améliorer ses relations avec de telles entités et tenir compte de leurs recommandations et leurs conseils au moment d'élaborer ses politiques et ses budgets; l'analyse comparative selon le genre et la budgétisation fondée sur le genre aideraient dans ces efforts.

« On pose des questions simplistes dans le but de savoir quelles sont mes compétences, parce que je ne suis pas Canadienne; ou on me parle sur un ton humiliant et on suppose que mon anglais n'est pas assez bon pour que je les comprenne. Le patron se demande si j'ai les compétences pour exécuter une tâche que j'ai accomplie de nombreuses fois auparavant. C'est une combinaison de race, d'âge et de genre, mais toujours une constante sous-estimation. » *

Entreprises

Mettre en oeuvre volontairement l'équité salariale et des mesures pour atteindre le salaire minimum de subsistance

Des ressources pour exécuter les plans d'équité salariale et d'autres outils afin de mettre en oeuvre l'équité salariale sont disponibles sur le site Web du Bureau de l'équité salariale.¹⁹ De plus, par l'intermédiaire du programme Promesse d'emploi, les entreprises peuvent obtenir du financement pour payer les hausses de salaire. Les participants doivent suivre un module de formation sur l'équité salariale²⁰ et dresser un plan de mise en oeuvre de l'équité salariale.

Recommandation : Le Conseil recommande que les entreprises mettent en oeuvre volontairement l'équité salariale et qu'elles s'assurent que les salaires les plus bas qu'elles paient sont des salaires de subsistance.

Emploi pour les immigrantes et nouvelles arrivantes

Dans Résonances, les nouvelles arrivantes sont ressorties comme étant un groupe de personnes très éduquées avec plus de 90 % d'entre elles détenant au moins un diplôme postsecondaire et 30 %, une maîtrise ou un doctorat. Malgré leur haut

¹⁹ https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/bureau_de_lequite_salariale/ressources_outils.html.

²⁰ https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/petl-epft/PDF/Publications/One_Job_Pledge_Guidelines_F.pdf.

niveau de scolarité, près de 26 % de ces femmes ont déclaré un revenu personnel de moins de 30 000 \$ et 13 % de moins de 20 000 \$. Les nouvelles arrivantes ont particulièrement souligné connaître des problèmes d'accès aux services de garderie et de santé mentale, et à un emploi, ainsi que du racisme, de la discrimination.

Recommandation : Le Conseil recommande de travailler avec des partenaires comme le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick et ses organismes partenaires afin de multiplier les occasions d'emploi pour les immigrantes et nouvelles arrivantes dans tous les domaines et à tous les échelons.

Sommaire des recommandations

Gouvernement :

1. Élaborer et mettre en oeuvre un processus de budgétisation fondée sur le genre; fournir au public davantage de renseignements sur son utilisation de l'analyse comparative selon le genre; diffuser au grand public l'information qui découle des processus d'ACG. Le Conseil recommande aussi que l'analyse comparative selon le genre éclaire le plan renouvelé de réduction de la pauvreté.
2. Adopter une loi sur l'équité salariale dans le secteur privé.
3. Faire des démarches pour adopter un salaire minimum de subsistance.
4. Hausser les prestations d'aide sociale afin de les amener au niveau de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation.
5. Améliorer l'accès aux soins de santé primaires, de santé génésique (primaires et spécialisés) et de santé mentale. Rendre les soins de santé plus axés sur les clients.
6. Utiliser l'analyse comparative selon le genre pour élaborer les plans en matière de logement et consacrer au moins 25 % des investissements en vue de répondre aux besoins particuliers des femmes et des filles.
7. Continuer le déploiement du Plan d'action pour les services de garderie éducatifs, mais aussi envisager d'inclure le coût des services de garde après l'école dans le calcul des subventions, des mesures d'incitation afin de créer des places en garderie pour les enfants de 0 à 15 mois, et de passer à un système de garderies sans but lucratif.
8. Mettre en oeuvre du financement de fonctionnement à long terme viable pour les organisations communautaires sans but lucratif.

Entreprises :

1. Mettre en oeuvre des mesures d'équité salariale.
2. S'assurer que les salaires les plus bas qu'elles paient sont des salaires de subsistance.
3. Améliorer l'accès à l'emploi des immigrantes et nouvelles arrivantes.